



Flash info septembre 2024

Actualités du projet

Le 7 septembre :

Nous étions présents à la 12ème édition du Forum des Associations.



FINANCEMENT DU PROJET DES PANNEAUX SOLAIRES

STRUCTURE DU PROJET

La structure du projet est financée par :

- les subventions de l'ADEME (Agence De L'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie)
- + le FEDER (Fond Européen de Développement Régional)

PANNEAUX SOLAIRES

Les panneaux solaires sont financés par la Mairie de Saint-Joachim via l'augmentation nationale de la taxe foncière de 2023

= COMMENT BENEFICIER DE CE PROJET ?

En devenant adhérent à **BRIER'Energie** Pour un droit d'entrée unique fixé à 5 euros

Travail des commissions

Le 01 octobre :

Comité de pilotage :

Ordre du jour :

- avancement prototype
- Enogrid inscription en ligne et signature électronique
- planification du projet



- phase de test et jeu de données

Dans vos agendas ...

- Le prototype complet (structure + panneaux photovoltaïques) sera finalisé pour l'automne 2024.
- Notre Assemblée Générale se déroulera le vendredi 28 février 2025 à la Scène des Marais entre 18h et 21h.



Pour toutes vos interrogations sur ce projet, retrouvez nos réponses à vos questions sur notre site en [Cliquant ici](#)

Vous pouvez encore adhérer au projet d'Autoconsommation Collective de St Joachim moyennant un droit d'entrée unique d'un montant de 5€ (chèque à l'ordre de «Brièr'Energie», ou espèce) en joignant votre fiche de pré-inscription, qu'il faudra déposer en Mairie, 64 Rue Joliot Curie, 44720 Saint-Joachim .

- Fiche de pré-inscription en Pièce jointe ou ici [Pré-inscription papier](#)
- La fiche de pré-inscription est toujours disponible au secrétariat de la Mairie.

Mail: contact@briereenergie.fr

[cliquer ici](#) pour vous désinscrire.

